

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 octobre 2022

PLF POUR 2023 - (N° 273)

Rejeté

AMENDEMENT

N° II-CD77

présenté par

M. Taupiac, Mme Bassire, M. Guy Bricout, M. Jean-Louis Bricout et M. Saint-Huile

ARTICLE 27**ÉTAT B****Mission « Écologie, développement et mobilité durables »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Infrastructures et services de transports	0	20 000 000
Affaires maritimes, pêche et aquaculture	0	0
Paysages, eau et biodiversité	0	0
Expertise, information géographique et météorologie	20 000 000	0
Prévention des risques	0	0
Énergie, climat et après-mines	0	0
Service public de l'énergie	0	0
Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables	0	0
Charge de la dette de SNCF Réseau reprise par l'État (crédits évaluatifs)	0	0
Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires	0	0
TOTAUX	20 000 000	20 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Alors que les épisodes climatiques intenses se multiplient, nous avons plus que jamais besoin de l'expertise de Météo France. Cet été, l'établissement a mal évalué plusieurs épisodes climatiques. A deux reprises, des épisodes de gel ont eu lieu dans le Gers – sans que cela n'ait été annoncé par Météo France. Sans parler des intempéries en Corse, qui ont-elles aussi fait l'objet d'un défaut de prévision. Au-delà des difficultés à évaluer certaines intempéries, ces défaillances s'expliquent par l'érosion des moyens à disposition de l'organisme. Depuis 2013, l'établissement a vu sa subvention baisser de 20 %, soit 37 millions d'euros en moins. Les effectifs ont diminué de près d'un quart, passant de 3 345 personnes en 2012 à 2 736 en 2020. Quant au réseau territorial, il a largement été amputé puisque Météo France ne compte plus que 39 implantations contre 115 en 2011.

Ce projet de loi de finances se contente la création de 6 ETP en plus, ce qui est largement insuffisant pour permettre à Météo France d'améliorer la qualité de ces prévisions dans un contexte où les aléas climatiques sont de plus en plus récurrents. Aussi, il est proposé d'augmenter de 20 millions d'euros sa subvention pour charge de services publics.

Afin de garantir la recevabilité financière de cet amendement, il est proposé de procéder au mouvement de crédits suivants :

- Une augmentation de 20 millions d'euros des crédits de l'action 13 « Météorologie » du programme 159 : « Expertise, information géographique et météorologie »
- Une diminution de 20 millions d'euros des crédits de l'action 41 « Ferroviaire » du programme 203 « Infrastructures et services de transports ».